



**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge  
après dépôt de l'acte**



**\*14202928\***

Tribunal de commerce de Charleroi  
ENTRE LE

**24 OCT. 2014**

Le Greffier  
Greffier

N° d'entreprise : 0537.488.975

Dénomination

(en entier) : **Fédération Belge d'Airsoft**

(en abrégé) : **F.B.A.**

Forme juridique : **Association Sans But Lucratif**

Siège : **Avenue de Philippeville 161, 6001 Marcinelle**

Objet de l'acte : **Changement de siège social**

I. Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20.10.2014

L'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social de l'association à l'adresse suivante, à compter du 01.11.2014: Rue de la Loi 25 bte 18 à 7100 LaLouvrière.

En conséquence, l'assemblée générale extraordinaire a décidé d'amender l'article 2 des statuts de l'association comme suit: " Le siège social est établi en Belgique. Il est actuellement établi au 25 Bte 18, rue de la Loi à 7100 La Louvière"

Fait à Marcinelle le 20 octobre 2014,

Tanguy Vanhorick,  
Administrateur, vice-président et trésorier

Marcel Pigneur  
Administrateur, président .

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/11/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature